

QUESTIONS À

« La France dispose d'un arsenal juridique le plus ancien »

Pr Michèle Kessler, première présidente de l'Agence de biomédecine



Photo ER/
Marie-Hélène VERNIER

Mardi soir 14 mai à 20 h 30 au domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy, le professeur Michèle Kessler, première présidente de l'Agence de biomédecine, animera une conférence-débat autour du thème « De la conception à la mort, existe-t-il une bioéthique à la française ? ».

**« Existe-t-il une bioéthique à la française ? »
C'est-à-dire ?**

La France dispose d'un arsenal juridique extrêmement complet, le plus ancien aussi. Les premières lois de bioéthique datent de 1994. Elles ont été révisées en 2004, puis en 2011. La révision des lois de 2011 a pris du retard. Le vote doit avoir lieu en 2019 ou 2020, pour l'instant il y a un point d'interrogation. A chaque révision, ce qui est intéressant, c'est la question suivante : la science va-t-elle plus vite que l'éthique ou inversement ?

Quelles questions aborderez-vous mardi soir ?
Ce qui sera largement discuté tournera autour des grandes questions auxquelles les parlementaires vont devoir répondre. Ainsi, actuellement en France, on ne peut pas faire une fécondation in vitro à partir d'un double don de gamètes. L'un des gamè-

tes doit venir du couple. La question sera donc de savoir si la France s'engage dans une autorisation d'un double don. L'autre question concernera l'interdiction faite actuellement aux femmes seules ou vivant en couple d'avoir recours à la procréation médicalement assistée alors que l'on sait que depuis plusieurs années, certaines d'entre elles vont à l'étranger pour une fécondation in vitro ou une insémination artificielle.

Et dans le domaine des greffes ?

Le point abordé sera notamment celui des donateurs altruistes. Il s'agit de personnes qui souhaitent de leur vivant donner un rein, essentiellement, sans que leur don soit dirigé, c'est-à-dire sans qu'elles aient un proche en attente de greffe. Ce don altruiste n'est pas autorisé en France alors qu'il l'est pratiquement dans tous les pays occidentaux.

Propos recueillis par Marie-Hélène VERNIER
Conférence-débat ce mardi 14 mai 20 h 30 au domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. Entrée libre.